FFTT

RÈGLEMENT ANIMATEUR FÉDÉRAL

Pour toutes questions cette formation en BFC : magali.fortunade-girard@lbfctt.fr

Document validé par le Conseil fédéral du 23/09/2023

Made with Genspark

Introduction au diplôme ANIMATEUR FÉDÉRAL

Le diplôme d'**ANIMATEUR FÉDÉRAL** a été créé par la FFTT et reconnu lors du Conseil fédéral du 23/09/2023.

Il vise à former des encadrants capables d'animer et fidéliser les publics des clubs affiliés FFTT, en leur fournissant les compétences nécessaires pour encadrer des séances collectives adaptées et progressives.

- **Un diplôme officiel validé par la Fédération Française de Tennis de Table**

Créé avec Genspark

Les compétences visées

Les 4 compétences clés du diplôme ANIMATEUR FÉDÉRAL

1. Fidéliser les différents publics de son club
2. Préparer et animer une séance collective
3. Améliorer les bases tactico-techniques des joueurs
4. Garantir l'intégrité physique et morale des publics

Pour devenir un animateur complet et efficace

Créé avec Genspark

Rôle et prérogatives de l'animateur fédéral

Le titulaire du diplôme d'**ANIMATEUR FÉDÉRAL** intervient dans les clubs affiliés à la FFTT. Son rôle s'articule autour de quatre missions principales :

- Encadrer en **autonomie** des séances collectives
- Construire des **exercices adaptés** pour une séance collective
- Animer en prenant en compte les **caractéristiques du public**
- Assister une personne titulaire d'un **diplôme de niveau supérieur**

Créé avec Genspark

Conditions d'inscription

Pour s'inscrire à la formation d'**ANIMATEUR FÉDÉRAL**, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être **cadet 2ème année** minimum à la date d'inscription
- Être titulaire d'une **licence compétition FFTT** valide
- Posséder le diplôme **d'initiateur de club**
- Présenter un **dossier d'inscription complet**

Le lien d'inscription est disponible sur le site de votre ligue

Made with Genspark

Organisation de la formation

Le parcours de formation en 3 temps

1

Formation théorique en présentiel

24 heures

→

2

Formation à distance (FOAD)

6 heures minimum

→

3

Stage pratique en club

14 heures minimum

Total : minimum 44 heures de formation complète

Une formation complète alliant théorie et pratique

Créé avec Genspark

Organisation des certifications

Conditions d'accès à la certification :

- Avoir 16 ans révolus
- Être titulaire d'une licence compétition FFTT
- Avoir suivi la totalité de la formation
- Avoir obtenu le badge FOAD (le cas échéant)
- Justifier de 10h de stage en club validées

Épreuves de certification :

QCM
Coefficient 1

Animation de séance
15' de préparation, 15' d'animation
Coefficient 2

Pour obtenir le diplôme, il faut avoir la **moyenne générale** au total des deux épreuves.

Créé avec Genspark

Règles d'attribution et validité du diplôme

Pour **obtenir le diplôme**, il faut avoir la moyenne générale au total des deux épreuves de certification :

- QCM sur les différents publics, les séances et l'aspect technique (coefficient 1)
- Animation de séance avec deux situations construites (15' de préparation, 15' d'animation) (coefficient 2)

Validité du diplôme

- ✅ Validité illimitée
- ❗ Valable uniquement si le titulaire possède une licence compétition FFTT active
- ℹ️ Ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT

Le diplôme est numéroté et enregistré dans le système informatique de la fédération

Créé avec Genspark

Validation des acquis par expérience fédérale (VAEF)

Le diplôme peut être obtenu par **VAEF** pour les licenciés répondant aux exigences suivantes :

- Avoir 18 ans révolus
- Avoir été licencié FFTT pendant 2 années consécutives minimum
- Être titulaire d'une licence FFTT au moment de la demande
- Justifier d'un engagement bénévole équivalent aux fonctions d'ANIMATEUR FÉDÉRAL

Un jury de 3 personnes évalue le dossier et valide les compétences lors d'un entretien (possible en visioconférence).

Créé avec Genspark

Équivalences & Habilitation des formateurs

Règles d'équivalence

Des équivalences sont possibles pour les titulaires des diplômes suivants, à condition d'être licenciés à la FFTT (licence compétition) :

- JEUNE ANIMATEUR FÉDÉRAL
- ENTRAÎNEUR DE CLUB
- ENTRAÎNEUR RÉGIONAL

Habilitation des formateurs

Le responsable pédagogique de la formation doit répondre aux critères suivants :

- Être titulaire de la Licence FFTT
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Posséder au minimum un diplôme d'ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL, CQP, BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS Tennis de table
- Avoir participé au stage de formateur de formateur (sauf DESJEPS)
- Être habilité par le responsable des formations de sa Ligue

Les intervenants autres que le responsable pédagogique ne sont pas tenus d'être habilités et interviennent sous sa responsabilité.

Créé avec Genspark